

Iraq



Objectifs principaux

En 2004, l'UNHCR entendait rechercher des solutions au sort des réfugiés, des rapatriés, des PDI et des apatrides, de concert avec les autorités iraqiennes, tout en renforçant les capacités des institutions nationales, notamment celles du ministère des Déplacements et des Migrations (MDM) et de la Commission iraqienne des litiges fonciers et immobiliers, qui ont vu le jour en 2003. Afin de réaliser ces objectifs, il était nécessaire de coordonner et faciliter le retour librement consenti des déracinés iraqiens, réfugiés à l'étranger ou déplacés dans leur propre pays, en les informant de la situation qui régnait dans les zones de retour et en les aidant à s'y réintégrer durablement ; il importait aussi d'offrir une protection et une assistance aux réfugiés en Iraq, notamment en leur dispensant des conseils juridiques et techniques sur les problèmes de nationalité et de propriété foncière.

Impact

- En 2004, l'UNHCR a facilité le rapatriement de 14 000 réfugiés, provenant en majorité de la République islamique d'Iran et d'Arabie saoudite. En outre,

quelque 230 000 personnes, réfugiées pour la plupart en République islamique d'Iran, auraient selon les estimations regagné l'Iraq par leurs propres moyens depuis 2003.

- Une assistance axée sur la communauté a été prodiguée dans les zones de retour massif, accueillant des personnes précédemment réfugiées à l'étranger ou déplacées à l'intérieur du pays. Plus de 80 communautés rurales touchées par la présence d'une importante population rapatriée ont bénéficié d'un appui, consistant principalement à améliorer l'accès aux abris, à l'eau, à l'éducation, à la santé et aux activités génératrices de revenus.
- En sa qualité de chef de projet au sein du Groupe 8, chargé des personnes déplacées à l'intérieur et des réfugiés, l'UNHCR a dirigé la mise au point du Plan stratégique en faveur des PDI en Iraq, qui a orienté les interventions de protection et d'assistance de l'ONU, après approbation de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et du Coordonnateur des secours d'urgence.
- De par sa présence au sein du Groupe de travail interorganisations sur les situations d'urgence, l'UNHCR a participé aux activités interorganisations visant à prodiguer une assistance d'urgence aux populations nouvellement déplacées. Quelque

48 000 personnes déplacées de Falloudjah ont reçu des articles de première nécessité, prélevés sur les stocks régionaux de l'UNHCR, qui ont contribué à soulager leurs souffrances.

- L'UNHCR a prodigué un appui stratégique, politique et technique au MDM. La loi fondamentale du ministère a été révisée, les populations relevant de sa compétence définies, ses attributions clarifiées et délimitées. L'UNHCR a également aidé le MDM à instituer des structures organisationnelles et administratives aux fonctions clairement définies. À la fin de l'année 2004, le ministère avait ouvert des bureaux à Bassorah, à Amarah et à Nassiriyah et préparait l'ouverture d'un bureau à Najaf.
- Un certain nombre de sessions de formation à la protection et à l'assistance ont été organisées à l'intention du personnel du MDM et d'autres intervenants, dont d'importants homologues gouvernementaux et non gouvernementaux. Les concepts de la protection, les principes directeurs régissant le traitement des PDI, le suivi, les interventions en cas d'urgence, la gestion et le financement des

programmes, les ressources humaines et les relations publiques figuraient au nombre des sujets abordés.

Environnement opérationnel

Contexte

L'action de l'UNHCR en Iraq s'est ressentie du climat politique qui régnait dans le pays et de la dégradation des conditions de sécurité. Le travail de l'Organisation a été contrarié par différents problèmes, notamment au centre du pays. Au nombre des plus graves, citons les affrontements entre les insurgés armés et les Forces multinationales et iraqiennes à Najaf, Mossoul, Samarra, Falloudjah et dans d'autres localités, l'anarchie généralisée et l'augmentation de la criminalité, et enfin les tensions entre groupes ethniques dans certaines régions du pays. Après l'attentat à la bombe qui a

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Principale origine / type de population	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
République islamique d'Iran (rapatriés)	119 500	12 523	-	-
Territoires palestiniens occupés (réfugiés)	22 700	22 700	49	37
Turquie (réfugiés)	13 400	13 400	51	52
République islamique d'Iran (réfugiés)	11 400	11 400	48	47
Liban (rapatriés)	1 500	834	-	-
République arabe syrienne (dem. d'asile)	600	-	-	-
République islamique d'Iran (demandeurs d'asile)	500	-	-	-
Turquie (demandeurs d'asile)	200	-	-	-

Revenus et dépenses (dollars E.-U.) Budgets-programmes annuel et supplémentaire

	Budget révisé	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	1 999 036	1 288 191	633 792	1 921 983	1 921 983
BS³	50 951 144	12 620 428	16 019 752	28 640 180	24 241 621
Total	52 950 180	13 908 619	16 653 544	30 562 163	26 163 604

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

³ Les montants du budget-programme supplémentaire concernent l'Appel supplémentaire pour les Opérations de l'Iraq.

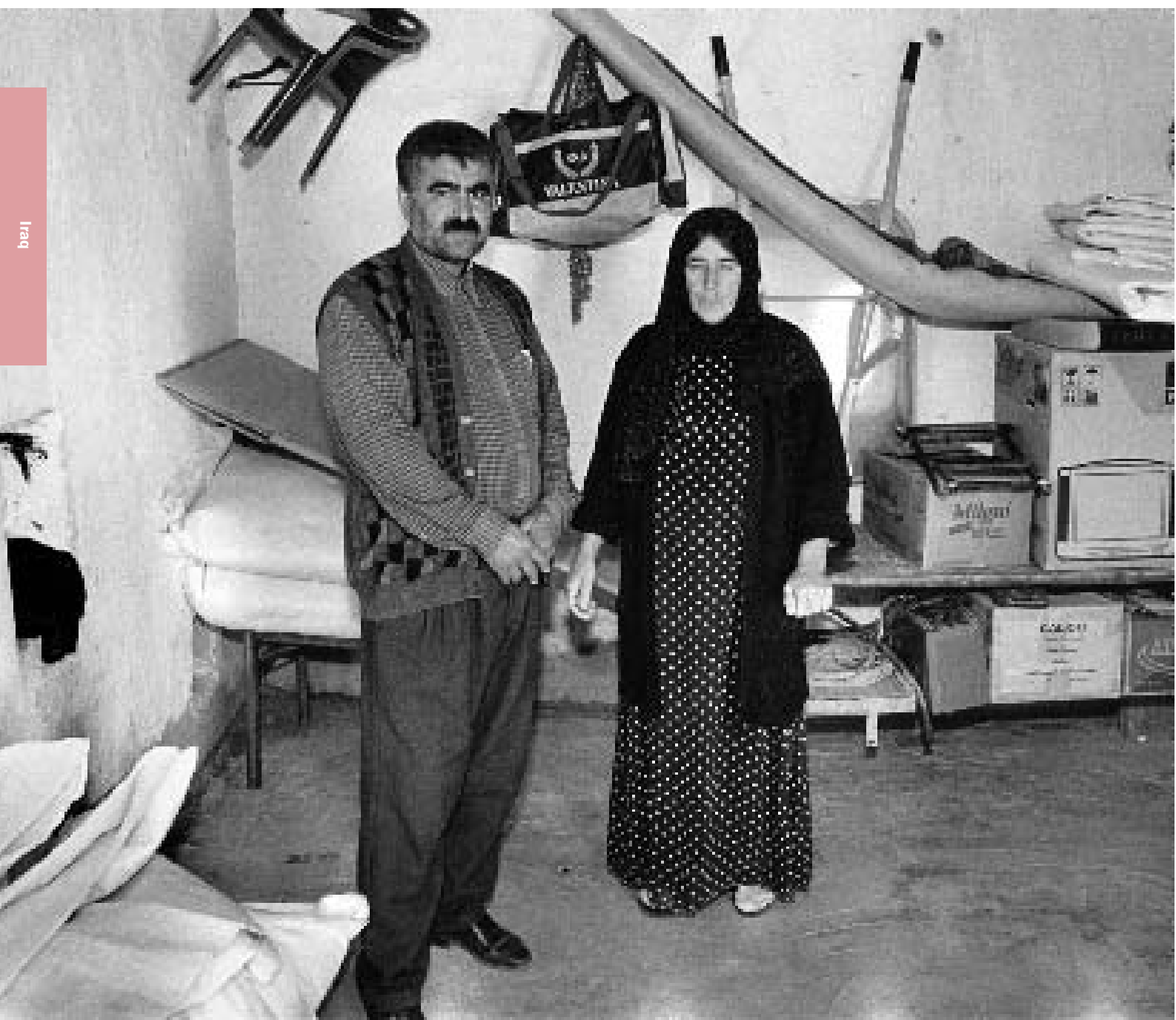
Note : le budget-programme supplémentaire ne tient pas compte d'un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de rembourser les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des dépenses au Siège.

dévasté les locaux du siège des Nations Unies à Bagdad le 19 août 2003, les fonctionnaires internationaux ont été évacués du pays et, du fait de l'insécurité persistante, il a été décidé de ne pas redéployer de personnel international en Iraq. L'accès des partenaires d'exécution et des collaborateurs irakiens de l'UNHCR aux personnes relevant de la compétence de l'Organisation s'en est trouvé considérablement limité.

Un certain nombre de PDI et de réfugiés sont rentrés et ont de nouveau été contraints de se déplacer à l'intérieur du pays, en raison de la faiblesse des capacités

d'absorption et du conflit en cours ; ils sont à présent logés chez des proches ou dans des bâtiments publics où les équipements les plus indispensables font défaut. De plus, il s'est avéré particulièrement difficile de prodiguer une assistance et une protection aux réfugiés originaires d'autres pays. Les réfugiés, à l'exception de ceux qui vivaient dans le nord, ont été exposés à diverses menaces et privations, au premier chef en raison de la situation économique désastreuse dans laquelle se trouve le pays, mais aussi du fait des troubles incessants qui y sévissent et de l'idée selon laquelle les réfugiés auraient soutenu le régime précédent.



Certains réfugiés iraniens d'origine kurde ont été bloqués pendant plus de dix ans au camp d'Al Tash, à proximité de Ramadi. Ici, un couple de gens âgés dans leur maison. UNHCR/T. Voeten

Du fait de l'insécurité persistante, l'Organisation a eu recours à des méthodes novatrices pour assurer la protection et l'assistance. Pour optimiser la gestion à distance, elle a mis au point différents mécanismes : réunions politiques et opérationnelles avec des homologues gouvernementaux et non gouvernementaux à Amman et au Koweït, suivi technique des partenaires d'exécution assuré par des sociétés extérieures, appui et formation supplémentaires pour les collaborateurs irakiens de l'UNHCR et enfin allocation de ressources supplémentaires aux partenaires d'exécution à des fins de suivi et de sécurité du personnel.

Contraintes

L'absence de personnel international, les restrictions aux déplacements des collaborateurs nationaux et le retrait du personnel de la plupart des ONG internationales ont été à l'origine des principales contraintes. L'accès aux réfugiés et aux autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR s'en est trouvé singulièrement limité et l'Organisation a eu les plus grandes difficultés à assurer ses fonctions habituelles de protection et d'assistance.

Les tentatives pour répondre à une partie des besoins ont été encore contrariées par de nouveaux déplacements de population – notamment après la deuxième attaque contre Falloudjah en novembre 2004 ; de plus, les rapatriés en provenance de l'étranger ont eux aussi été contraints de se déplacer après leur retour au pays. L'UNHCR estime que dans le sud, une personne sur sept est déplacée ou l'a été récemment. On dénombre encore 750 000 PDI dans les trois gouvernorats du nord, en dépit des efforts déployés par les autorités locales pour accroître les capacités d'absorption de certaines zones de retour. À la fin de l'année 2004, 1,2 million de personnes étaient toujours déplacées à travers l'Iraq. Il semblerait en outre qu'un nombre important d'Iraquiens aient quitté le pays au cours de l'année, le plus souvent pour se rendre en République arabe syrienne et en Jordanie.

L'UNHCR a poursuivi ses travaux sur la question de l'apatridie avec les autorités irakiennes, en particulier lors de la préparation des élections de janvier 2005, au sujet desquelles la question du vote à l'étranger a été soulevée. Les progrès accomplis ont néanmoins été peu nombreux, du fait de la complexité des questions de nationalité, essentiellement imputable à des lois contradictoires (constitution provisoire, ordonnances de l'Autorité provisoire de la coalition et législation antérieure sur la nationalité) ; ajoutons à ceci que les autorités avaient d'autres priorités politiques, en rapport avec les problèmes de sécurité persistants. L'on

espère que cette question sera abordée de manière plus concrète en 2005, lorsque la constitution irakienne aura été rédigée.

Financement

L'opération a été financée adéquatement, grâce à l'appui généreux des donateurs, qui ont consenti à ce que les ressources destinées à l'intervention d'urgence en 2003 soient réaffectées au programme de l'année 2004.

Réalisations et impact

Protection et solutions

L'UNHCR a facilité le rapatriement librement consenti de 14 000 personnes réfugiées dans des pays avoisinants, principalement en République islamique d'Iran et, dans une moindre mesure, en Arabie saoudite, en Jordanie, au Liban et dans divers pays. Ces réfugiés ont exprimé clairement leur désir de rentrer, en dépit de la position de l'UNHCR, qui indiquait que les conditions n'étaient pas encore propices à un retour. La plupart ont regagné l'extrême sud et le nord du pays, des groupes plus restreints se dirigeant vers la région centrale. L'UNHCR a veillé à ce que les rapatriés soient bien informés de la situation qui régnait en Iraq et notamment de l'insuffisance des capacités d'absorption. Pour remédier à certains problèmes pratiques, concernant par exemple l'obtention de papiers, l'Organisation a ouvert des Centres d'information et d'assistance juridique (CIAJ) dans tout le pays. En outre, les rapatriés ont reçu des brochures d'information et ont bénéficié d'une orientation psychosociale et juridique.

Pour faciliter la restitution des maisons des rapatriés et des PDI de retour, l'UNHCR a appuyé l'institution de la Commission des litiges fonciers et immobiliers en prodiguant des conseils juridiques et techniques relatifs au statut, aux instructions et aux directives de la Commission. L'Organisation a commandé à la Faculté de droit de l'université de Bassorah une étude sur l'actuelle législation irakienne en matière de propriété immobilière et foncière. Enfin, elle a présenté une proposition au Gouvernement provisoire irakien, en suggérant d'établir des structures à l'étranger pour permettre aux Iraquiens présents dans la région de soumettre des demandes de restitution de biens.

Plus de 23 000 personnes réfugiées en Iraq ont reçu une protection et une assistance dans des camps, des villages et des agglomérations ; 13 000 Turcs, 7 060

Kurdes iraniens, 2 400 Palestiniens et 540 Syriens figuraient au nombre des bénéficiaires directs. Les autorités locales du Gouvernorat de Souleymaniah se sont dites prêtes à accueillir des réfugiés kurdes iraniens en provenance du camp d'Al Tash (quelque 270 familles) et ont attribué des terres pour qu'ils puissent s'y installer. En 2004, 47 réfugiés iraniens ont bénéficié d'une réinstallation (essentiellement au titre du regroupement familial).

Activités et assistance

Abris / autres infrastructures : l'aide prodiguée dans ce secteur a porté sur 2 500 abris, destinés aux populations de retour. Les projets de l'UNHCR ont été ciblés sur les groupes les plus vulnérables, résidant dans des zones rurales et se sont également adressés à 250 familles d'accueil, qui ont reçu des matériaux pour améliorer leurs logements. L'aide standard en matière de logement est demeurée modeste : procurant un accès minimum à l'électricité, à l'assainissement et à l'eau potable, elle visait en outre à garantir des conditions d'intimité élémentaires, notamment pour les femmes. L'UNHCR a versé des allocations aux plus vulnérables des familles logées à Bagdad, afin de leur permettre de s'acquitter de leur loyer. Enfin, 277 familles iraniennes vulnérables, qui avaient quitté le camp de réfugiés d'Al Tash pour s'installer dans le nord se sont vues attribuer 250 logements neufs à Souleymaniah.

Activités génératrices de revenus : afin d'encourager l'autosuffisance, l'UNHCR a lancé des projets à impact rapide qui ont procuré des emplois de courte durée aux populations autochtones dans les communautés touchées par la présence d'une population de rapatriés. Plus de 5 000 familles vulnérables, de retour dans ces communautés, ont amélioré leurs moyens de subsistance grâce à une assistance matérielle et à différents projets de type « espèces contre travail ».

Appui opérationnel (aux partenaires) : les dépenses encourues par les partenaires d'exécution en matière de gestion, de sécurité du personnel et de télécommunications ont été financées. Des sessions de formation, des ateliers et des réunions ont été organisées à l'intention de différentes organisations partenaires.

Assainissement : dans les camps d'Al Tash et de Makhmour, les installations sanitaires ont été régulièrement entretenues et les réfugiés ont bénéficié d'une éducation en matière d'hygiène.

Assistance juridique : l'Organisation a offert un appui relatif aux principes de la protection internationale, à la

réintégration et aux droits de l'homme, conformément aux politiques de l'UNHCR et aux normes internationales, aux autorités locales et à d'autres partenaires. L'UNHCR a financé six Centres d'information et d'assistance juridique (CIAJ), dont les services d'orientation et d'assistance juridique ont bénéficié à plus de 7 000 personnes. De concert avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'UNHCR a offert au MDM une aide limitée dans le temps et destinée à financer les salaires, les frais de location et autres frais afférents aux bureaux. Un consultant international a été détaché au siège du MDM à Bagdad du mois de juillet au mois de décembre 2004 ; ses travaux ont été axés sur l'intervention humanitaire, la gestion des informations, la coordination et les politiques.

Besoins domestiques : des réfugiés vulnérables ont bénéficié d'une assistance au cas par cas, le plus souvent dans des zones urbaines ; les réfugiés ont également reçu du kérosène. Une évaluation des besoins domestiques a été réalisée auprès des réfugiés kurdes iraniens qui avaient quitté le camp d'Al Tash pour s'installer à Souleymaniah. Les résultats de l'étude ont permis de sélectionner des bénéficiaires, notamment pour l'attribution d'indemnités de logement et d'hébergement.

Bétail : au titre des projets de réintégration axée sur la communauté et des activités génératrices de revenus, de modestes projets d'élevage ont été lancés.

Eau : des structures ont été installées ou remises en état et entretenues régulièrement, en vue d'approvisionner les PDI, les populations de retour et les communautés d'accueil en eau potable. Les activités entreprises allaient de la construction et de la réhabilitation de puits de surface, de conduites et de pompes à l'installation d'unités de traitement et de pompage à faible encombrement, de stations de pompages, de stations de traitement et de réseaux de distribution. Des enquêtes de santé publique sur l'utilisation de l'eau ont également été réalisées.

Éducation : les enfants réfugiés résidant en milieu urbain ont eu la possibilité de fréquenter des écoles irakiennes ; ceux qui vivaient dans les camps ont suivi un enseignement, dispensé au travers des projets de l'UNHCR. Les enseignants ont bénéficié de formations et d'indemnités incitatives, tandis que les élèves réfugiés se voyaient offrir des indemnités. Dans les zones accueillant un grand nombre de réfugiés rapatriés ou de PDI de retour, l'UNHCR a construit ou réhabilité des écoles et des salles de classe. L'Organisation a surveillé l'accès à l'enseignement primaire et a encouragé la scolarisation dans le secondaire, notamment au profit des jeunes filles réfugiées. Enfin des cours

d'alphabétisation, d'arabe et d'informatique ont été proposés pour des durées limitées.

Production vivrière : des projets agricoles à petite échelle ont été mis en place, dans le cadre des projets générateurs de revenus et de réintégration axée sur la communauté.

Santé / nutrition : les camps de réfugiés, les zones alentour et les structures de santé locales ont bénéficié d'une assistance. L'UNHCR a rénové des centres de santé, fourni des équipements et des médicaments, organisé des campagnes de vaccination et d'information-sensibilisation sur la nutrition, dispensé des soins de santé maternelle et infantile, ainsi que des premiers secours, assuré le dépistage de la tuberculose et mené d'autres interventions de santé publique. Dans plusieurs villages accueillant une importante population de rapatriés ou de PDI de retour, des structures de santé ont été construites puis cédées aux autorités locales. L'Organisation a également offert une aide médicale au cas par cas, sous forme de fauteuils roulants, de béquilles, de lits médicaux, de services optiques ou dentaires et d'accompagnement psychosocial, ce soutien étant plus particulièrement destiné aux femmes ayant été victimes d'agressions ou de violences conjugales, souffrant d'un stress psychosomatique ou ayant des problèmes financiers.

Services communautaires : plusieurs centres communautaires ont été remis en état et meublés à l'intention des réfugiés hébergés dans les camps d'Al Tash et de Makhmour, ou installés dans d'autres sites. Des indemnités spéciales ont été accordées, en espèces, à 72 familles syriennes vulnérables réfugiées à Bagdad.

Transport / logistique : l'UNHCR a facilité le rapatriement de plus de 12 400 Iraquiens réfugiés en République islamique d'Iran ; 8 600 personnes ont regagné le sud du pays en passant par le poste-frontière de Shalamshah et 3 800 autres se sont présentées au poste-frontière d'Hajj Omran pour se rendre dans le nord. Dans le sud, le centre de transit de Bassorah a été géré par une ONG internationale, qui a distribué des vivres, a offert d'autres formes d'aide matérielle et a assuré le transport des rapatriés jusqu'à leur destination finale. Dans le nord, des unités préfabriquées sont été montées dans la zone d'accueil située à la frontière et dans un centre de transit implanté à Diyana, afin de compléter les infrastructures existantes.

Vivres : tous les réfugiés qui ont regagné le pays en passant par les postes frontaliers d'Hajj Omran et de Salamsheh ont reçu des rations sèches et de l'eau pour leur voyage de retour.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

En Iraq, l'UNHCR dispose de huit bureaux – cinq au nord, deux au sud et un à Bagdad – placés sous la supervision du Groupe des opérations en Iraq, installé à Amman et de la sous-délégation en poste au Koweït. Au cours de l'année 2004, l'UNHCR a réajusté ses opérations en fermant les deux bureaux situés à Amarah et à Nadjaf et en réduisant progressivement sa présence : les effectifs internationaux ont été ramenés de plus de 50 personnes à 15 personnes, et le nombre de collaborateurs iraqiens, initialement supérieur à 100, est redescendu à 60.

Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR mène son action dans le cadre de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et en étroite coopération avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUA) et d'autres organismes de l'ONU. L'UNHCR collabore également avec l'OIM, la Société de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, différentes ONG nationales et internationales, des acteurs de la société civile et des organisations communautaires représentant les populations bénéficiaires. En sa qualité de chef de projet au sein du Groupe 8, l'UNHCR dirige les interventions menées par les Nations Unies pour remédier aux problèmes de déplacement, notamment en ce qui concerne les PDI et les réfugiés. Pour encourager la participation nationale, l'UNHCR s'est efforcé de forger des partenariats étroits et efficaces avec les autorités iraqiennes et plus particulièrement avec le MDM.

Évaluation générale

Malgré des contraintes considérables, l'UNHCR est parvenu à maintenir son plan et a obtenu un certain nombre de résultats en rapport avec les rapatriements facilités, le programme de réinsertion, le suivi des populations de retour et le renforcement des capacités du MDM, tout en prodiguant une assistance essentielle aux personnes réfugiées en Iraq. En dépit de ses limites, la solution de la gestion à distance s'est incontestablement avérée la plus adaptée en pareilles circonstances et s'est révélée globalement viable.

Le processus de réintégration demeurera extrêmement difficile en 2005, les populations de retour et les communautés locales se disputant l'accès aux services publics et se partageant des ressources souvent insuffisantes. L'insécurité, les litiges relatifs aux biens fonciers ou immobiliers, la présence de mines et d'engins non explosés, les problèmes liés à la délivrance de pièces d'identité, la crise du logement, les difficultés d'accès aux services de santé et à l'enseignement et le chômage (qui frappe 90 pour cent des rapatriés dans un gouvernorat) sont autant de facteurs qui s'opposent à la réinsertion de ces populations. Les efforts visant à instituer des mécanismes pour remédier aux violations des droits de l'homme perpétrées par le passé en sont encore au stade initial.

Les mécanismes de suivi ont été renforcés afin de mieux évaluer la situation des populations relevant de la compétence de l'UNHCR, leurs besoins en matière d'assistance et les possibilités de remédier durablement à leur sort. Grâce au suivi des rapatriés, assuré par les partenaires d'exécution aux postes frontaliers, dans les villages et dans les CIAJ, plus de 15 000 questionnaires portant sur la situation des ménages ou des villages ont été collectés. Ces informations ont servi de point de départ à des rapports d'évaluation sur différents secteurs géographiques et ont été intégrées à une base de données nationale sur le suivi des rapatriés.

Les problèmes de déplacement qui se posent en Iraq, nombreux et complexes, doivent être traités au travers d'une stratégie nationale cohérente, prise en main et dirigée par les autorités iraqiennes. Dans cette optique, l'UNHCR a conseillé le MDM, afin de l'aider à identifier les intéressés et à cerner les problèmes, et a organisé un processus de consultation local et national qui aboutira à une Conférence nationale sur les problèmes de déplacement et les solutions durables en 2005. Après les élections de 2005, l'UNHCR augmentera encore son appui aux autorités nationales et locales et continuera de renforcer les capacités du MDM, ce qui permettra au ministère d'assumer davantage de responsabilités vis-à-vis des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR.

Bureaux

Amman (Jordanie) - Groupe chargé des opérations en Iraq
 Koweït City (Koweït) – responsable du sud de l'Iraq
 Bagdad
 Bassorah
 Dohouk
 Erbil
 Kirkouk
 Mossoul
 Nassiriyah
 Souleymaniyah

Partenaires

Organismes gouvernementaux

Faculté de droit de l'université de Bassorah
 Ministère des Déplacements et des Migrations

ONG

Agence d'aide à la coopération technique et au développement
 Armée du Salut
 Comité international de secours
Concern for Kids
 Conseil danois pour les réfugiés
Counterpart International
 INTERSOS
Islamic Relief
Millennium Relief and Development Services
Mission East
Ockenden International
People in Need
Qandil
Rehabilitation Education and Community Health
Relief International
Save the Children
Un Ponte Per
War Child

Autres

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
 Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	496 697	3 805 623	4 302 320	0
Abris et autres infrastructures	2 466	2 981 664	2 984 130	3 072 779
Activités génératrices de revenus	600	931 235	931 835	4 554
Appui opérationnel (aux partenaires)	150	1 921 365	1 921 515	367 360
Assainissement	120	123 929	124 049	15 031
Assistance juridique	39 715	973 992	1 013 707	6 885
Besoins domestiques	132 712	117 388	250 100	0
Bétail	0	28 233	28 233	0
Education	230	571 077	571 307	88 900
Production vivrière	0	47 390	47 390	0
Santé et nutrition	22 670	483 988	506 658	17 165
Services communautaires	2 464	1 080 036	1 082 500	61 161
Transport et logistique	111 927	1 237 511	1 349 439	118 993
Vivres	27 635	11 885	39 520	2 211
Eau	4 082	983 415	987 497	314 363
Versements aux partenaires d'exécution	0	8 108 050	8 108 050	(4 069 402)
Sous-total des activités opérationnelles	841 468	23 406 781	24 248 249	0
Appui au programme	1 080 515	834 840	1 915 355	0
Total des décaissements / livraisons	1 921 983	24 241 621	26 163 604	0
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	0	18 776 105	18 776 105	
Reports reçus	0	(10 668 055)	(10 668 055)	
Solde	0	8 108 050	8 108 050	
Report des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1er janvier				5 204 520
Paiements effectués				298 615
Reports reçus				(4 069 402)
Remboursé à l'UNHCR				(1 433 591)
Ajustement des monnaies				(142)
Solde				0
Engagements non liquidés				
Dû au 1er janvier				8 069 992
Décaissements				(4 034 412)
Annulations				(756 678)
Dû au 31 décembre				3 278 902